COMMUNE DE
MONTREUX

Montreux, le 11.06.2016

15/2016

RAPPORT

au Conseil communal de Montreux

de la commission nommée pour l'examen de la prise en considération ou non du préavis relatif à l'octroi d'une subvention de CHF 100'000.- en faveur de l'organisation de dix manifestations dans le cadre des 150 ans de la FSG Montreux

Président : Bassam Degerab (Les Verts)

Membres : Patrick Aubort (PLR)
Christian Bécherraz (SOC)
Alain Borlat (PLR)
Raphaël Corbaz (PLR)
Carola Fastiggi (ML)
Mario Gori (SOC)
Marcel Jost (UDC)
Laurence Sierro (PLR)
Domenico Silleri (SOC)

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs,

Votre commission s'est réunie le mercredi 3 juin 2016 à l'avenue du temple 11.

Nous remercions MM. Alain Feissli, Municipal, M. Sentinelli, chef de service, M. Chevalley délégué au sport, M. Depallens président du comité d'organisation, tous présents à cette réunions pour la qualité et la pertinence des informations fournies.

Préambule

Monsieur Feissli nous rappelle qu'il s'agit là d'un préavis qui s'inscrit dans la ligne de la politique de la commune à accorder des subventions à l'organisation des manifestations et célébrations destinées à promouvoir et soutenir le sport. Il cède la parole à M. Depallens pour présenter le projet de ce 150ème anniversaire de la FSG.

Présentation

Monsieur Depallens fait un rappel historique des différents sports célébrés par notre commune comme les 125 ans du tennis l'année passée, le football et le rink-hockey il y a

quelques années. Il fait également remarquer que tous les clubs représentant ces sports ont été fondés par des hôteliers ou des gens de Montreux.

Le plus vieux club d'entre eux est le club de gym qui a été fondé le 8 juin 1867. Ces manifestations qui auront lieu l'an prochain marqueront son jubilé des 150 ans.

Il rappelle qu'une commission a planché sur le concept et a défini 4 objectifs qui figurent dans le préavis à savoir :

- Faire participer les 200 membres de Montreux à ces manifestations

- Promouvoir la formation de la gymnastique en rappelant que le club de Montreux est le seul club du canton de Vaud qui forme des gymnastes pour l'équipe nationale, qui a brillé en obtenant la médaille de bronze au dernier championnat d'Europe.

- Faire participer la communauté gymnique et sportive communale et cantonale, fédérale et même internationale aux festivités de ce jubilé

- Faire connaître à la ville que c'est le plus vieux club de la commune qui fête ses 150 ans en intégrant la population montreusienne aux manifestations.

Le programme des festivités telles présentées dans le préavis répond à ces 4 objectifs et se présente sur trois axes :

La défense des différents évènement de gymnastiques organisées par le passé qui continueront dans le cadre de ces festivités comme la gym artistique et celle de gym des sociétés par équipe.

La participation gymnique se fera au travers d'un grand show galla en fin d'année sur le style du cirque du soleil qu'on appellera « Natalis » qui réunira toutes les gymnastiques que la fédération regroupe. Artistique, rythmique, acrobatique et autres.

Montreux acrobaties qui sera destiné à faire participer tout le monde, qui est constitué de 33 sports acrobatiques issues de la gymnastique avec 8 mondes différents présentés en images dans le préavis.

Au travers de ces festivités on espère attirer 50'000 visiteurs. A titre comparatif, il existe 2 évènements comparables en Suisse tournés autours de l'acrobatie

Estavayer le Lac : Free for style : 4 sports acrobatiques qui attire 10'000 à 20'000 chaque année

Zurich : Free Style : 8 à 9 sports acrobatiques qui attirait 35'000 personnes. Vous imaginez donc un évènement organisé sur 33 sports au travers du quel on espère atteindre les 50'000 visiteurs.

Discussion générale

Un des commissaires a posé une question concernant la pertinence d'organiser la conférence de presse le dimanche 1er janvier, au lendemain d'un samedi 31 décembre. Monsieur Depallens a précisé que cette conférence serait orienté presse et aura lieu à 17h, soit en fin de journée.

Un commissaire a voulu connaître les lieux en plein air où se dérouleront des activités. M. Depallens a répondu que ces activités commenceront depuis la descente de Beaulieu après l'Eurotel, jusqu'à la place de marché avec toutes les activités aquatiques qui seraient sur le lac et les activités aériennes dans les airs.

Un commissaire a tenu à rappeler que la Biennale de sculpture aura lieu également en 2017 et exposera sur les quais. Monsieur Feissli a répondu que d'autres évènements auront lieu tout au long de l'année et que cela n'a jamais posé de problèmes de cohabitation, comme à titre d'exemple lors de l'occupation des quais par le marché de Noel. Un autre commissaire a ajouté que cela serait encore mieux pour la biennale et lui amènera plus de monde.

Un commissaire a regretté qu'aucune activité n'ait été prévue le long de l'avenue des Alpes. M. Depallens a précisé qu'une réflexion existe pour utiliser la place de la gare, mais qu'en fonction des contraintes d'autorisations ou la Grande Rue serait bouclée, l'avenue des Alpes constitue une route de dégagement.

Sur le préavis dans son ensemble, un commissaire a manifesté son engouement en estimant que ce jubilé aurait même mérité plus de soutien financier de la commune.

La parole n'étant plus demandée, il a été procédé au vote, ou à l'unanimité des commissaires ce préavis a été approuvé.

Conclusion

En conclusion, c'est à l'unanimité que la commission vous prie, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTREUX

Vu

le préavis No 15/2016 de la Municipalité du 29 avril 2016 au Conseil communal relatif à l'octroi d'une subvention de CHF 100'000.- en faveur de l'organisation de dix manifestations dans le cadre des 150 ans de la FSG Montreux,

Ouï

le rapport de la commission chargée d'examiner cette affaire, que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

d'octroyer une subvention de CHF100'000.- en faveur de l'organisation de dix manifestations dans le cadre des 150 ans de la FSG Montreux;

de porter à cet effet un montant de CHF100'000.- sur le compte no 170.3653 « subventions » du budget communal 2017;

d'amortir cette dépense par le prélèvement d'un montant équivalant sur le compte No 9281.180 « provision pour participation à des institutions et manifestations à caractère public » ;

d'autoriser la Municipalité à signer tous actes ou conventions en rapport avec cet objet.

10 oui, 0 non, 0 abstention, 0 bulletin blanc.

Le président-rapporteur
Bassam Degerab (Les Verts)